

Les En Corps Jeunes du 93

| | | | | | |
|---|---|---|---------------------|---|---|
|  Comité Départemental Seine-Saint-Denis de Natation | Compétition d'animation (Règle d'un seul départ) | | | |  Maitres |
| Catégories d'âge | MAITRES âgés de 25 ans et + | | | | |
| Organisation | CD93 |  | 50 mètres |  | Electronique |
| Samedi 6 mai 2017 | Montreuil |  | OP : 19 h 00 |  | PC : 19 h 45 |
| Date limite des Engagements | Mercredi 3 mai 2017 | Commission de natation | Jeudi 4 mai 2017 | Date limite des forfaits | Mercredi 3 mai 2017 |

Préambule

Cette compétition est prise en compte dans le calcul des points du "Circuit 93".

Modalités d'engagement

Le nombre d'engagements par nageur est limité à 2 épreuves individuelles + le relais.

La commission de natation du CD93 se réserve le droit de limiter le nombre de séries afin de respecter le programme. Dans ce cas, la sélection sera faite en fonction de l'ordre d'arrivée des engagements.

Règlement sportif

La compétition est ouverte à tous les nageurs licenciés à la Fédération Française de Natation.

Elle se déroule en bassin de 50 mètres avec chronométrage électronique et conforme aux règlements FFN et FINA avec un seul départ autorisé.

Les règlements concernant les départs, les virages et les nages seront appliqués strictement.

Les séries sont nagées en fonction des temps d'engagement, toutes catégories confondues.

Programme

| Samedi 6 mai 2017 | |
|-------------------|---------------------------------|
| 1 | 50 M Papillon Dames & Messieurs |
| 2 | 50 M Brasse Dames & Messieurs |
| 3 | 200 M 4 N Dames & Messieurs |
| 4 | 50 M Dos Dames & Messieurs |
| 5 | 50 M NL Dames & Messieurs |
| 6 | 100 M NL Dames & Messieurs |
| 7 | Relais 4 x 50 M NL Mixte |

Classement

Le classement pour les épreuves individuelles se fait par catégorie.

Récompenses

Les récompenses seront attribuées par épreuve et par catégorie.

Restauration

Un buffet campagnard clôturera cette rencontre. Participation au repas : **16 € par personne.**

La réservation pour le buffet se fera dans l'ordre d'arrivée des engagements au CD93.

Au delà de la date limite des engagements, aucun repas ne sera accepté.

Au-delà de la date de la commission de natation, aucun remboursement de repas ne sera effectué.